
Questions et réponses : billets d'entrée électroniques (e-billets) – parc aquatique de Wörth

Le parc aquatique de Wörth ouvre ses portes pour la saison 2020 à partir du 27.06.2020

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h00 à 19h00 (dernière entrée : 1 heure avant la fermeture)

Dois-je impérativement acheter un e-billet ?

Oui. L'entrée au parc n'est possible que sur présentation d'un e-billet en cours de validité.

Les personnes ayant droit à une remise doivent-elles acheter un e-billet ?

Oui. L'entrée au parc n'est possible que sur présentation d'un e-billet en cours de validité et d'une pièce d'identité.

Puis-je acheter ou retirer mon e-billet au guichet de caisse à l'entrée du parc ?

Non, les e-billets sont uniquement disponibles en ligne.

Dois-je m'enregistrer (créer un compte) pour acheter un e-billet ?

Vous devez vous enregistrer sur le site Web – ainsi que toute autre personne supplémentaire – pour pouvoir acheter un e-billet. Il est possible de créer un compte sans obligatoirement acheter un e-billet.

Les enfants de moins de 6 ans doivent-ils aussi être enregistrés ?

Oui, les enfants de moins de 6 ans doivent être enregistrés.

Mon e-billet est-il limité quant à la durée de la visite ?

Non, mais votre e-billet n'est plus valable à partir du moment où vous quittez le parc aquatique.

Les e-billet coûtent-t-ils plus cher ?

Non. Vous trouverez la liste des tarifs sur notre site Web www.baeder-woerth.de

Quelles sont les méthodes de paiement disponibles ?

Paypal – Giropay – Paydirekt – VISA – Mastercard

Que signifie le délai indiqué sur mon e-billet ?

Il s'agit du délai durant lequel vous devez utiliser votre e-billet dans le parc aquatique (jusqu'à une heure avant la fermeture). Une fois ce délai passé, votre e-billet n'est plus valable.

Les e-billets ne sont pas remboursables.

Les e-billets ne sont pas limités en termes d'horaires (ils sont valables pour toute la journée).

Existe-t-il une limite d'achat quant au nombre d'e-billets ?

La limite d'achat est de 10 e-billets par client, une visite par jour possible.

J'ai oublié ou perdu mon e-billet. Puis-je quand même accéder au parc et présenter mon e-billet ultérieurement ?

Non. L'entrée n'est possible qu'avec un e-billet en cours de validité.

Le code-barres sur mon e-billet peut-il être scanné sur smartphone ?

Votre e-billet vous sera envoyé sous forme de code QR, il est donc possible de le scanner à l'entrée du parc sur votre smartphone.

J'ai eu un empêchement et n'ai pas pu me rendre au parc à la date que j'avais réservée. Mon e-billet va-t-il expirer ou puis-je modifier la date ?

Les e-billets ne sont ni échangeables, ni modifiables, ni remboursables. Votre billet ne sera plus valable si vous ne l'utilisez pas à la date réservée.